



Ville de
Mercier

Bulletin spécial **ENVIRONNEMENT**



MOT DE LA MAIRESSE

Afin d'atténuer les impacts des changements climatiques sur notre vie quotidienne, chaque geste compte! C'est pourquoi tant la Ville de Mercier que ses citoyens doivent adopter des comportements qui favorisent le développement durable et augmentent notre résilience.

Au cours des dernières années, la Ville de Mercier a entrepris de nombreuses actions en ce sens. On peut par exemple penser à la reconstruction de plusieurs rues qui, en séparant les réseaux pluvial et sanitaire et en revoquant les capacités des infrastructures, a contribué à une baisse significative du nombre de débordements lors de pluies intenses.

L'aménagement de microforêts et les démarches de création du Boisé dans un Grand Jardin contribuent également au verdissement de notre territoire. Par ailleurs, la Ville offre chaque année des programmes de plantation d'arbres et de distribution de barils récupérateurs d'eau de pluie et trousse d'économie d'eau.

Cela dit, la participation de chaque citoyen est également primordiale et c'est pourquoi vous trouverez dans ce bulletin spécial plusieurs trucs et conseils pour réduire votre empreinte écologique. Il s'agit de gestes simples et faciles, mais qui, lorsque mis bout à bout et cumulés avec les actions des autres citoyens, font toute la différence!

**6 BARILS ET
6 TROUSSES
PAR DISTRICT**

DES OUTILS POUR ÉCONOMISER L'EAU

Afin d'encourager l'économie d'eau potable, la Ville de Mercier distribue gratuitement :

- Barils récupérateurs d'eau de pluie
- Trousses Éco'l'eau comprenant : pomme de douche massage, aérateur de robinet de salle de bain, sablier de douche, sac débitmètre et dispositif réduisant le volume d'eau d'une toilette standard

Pour obtenir un baril ou une trousse, inscrivez-vous au tirage d'ici au 1^{er} juin 2025, 23 h 59 :

- En ligne : scannez le code QR
- Par téléphone : 450 691-6090, option 1
- Par courriel : guichet.unique@ville.mercier.qc.ca

Le tirage aura lieu le 3 juin 2025.

Les gagnants seront contactés par courriel et devront réclamer leur prix à l'écocentre.

Plus de 700 barils récupérateurs d'eau de pluie et près de 200 trousse Éco'l'eau ont été distribués à ce jour!



Consommation responsable de l'eau

ÉVITEZ L'HEURE DE POINTE

En été, mieux vaut réduire sa consommation d'eau potable pendant les périodes de pointe.

- En été (mai à août)
- Par temps sec et chaud
- De 6 h à 9 h et de 16 h à 21 h

Une surconsommation peut causer des baisses de pression et des épisodes d'eau jaune.

Nous avons tous un rôle à jouer! Consommons l'eau de façon responsable!



POUR UNE PISCINE ÉCO'L'EAU

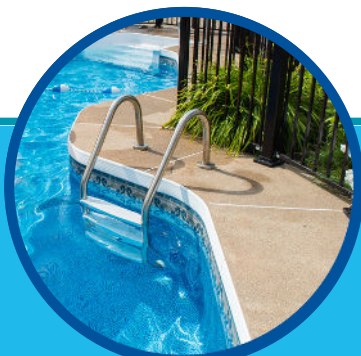
À l'ouverture de votre piscine, pensez Éco'l'eau!

- Laissez 20 cm entre le bord et le niveau de l'eau pour éviter les débordements et les éclaboussures.
- Vérifiez régulièrement votre piscine et son système de filtration pour détecter rapidement les fuites.
- Couvrez votre piscine pour réduire l'évaporation.
- Traitez l'eau plutôt que de la vider et remplir avec de la nouvelle eau.

Vous devez remplir votre piscine? Cela est permis seulement:

- Au printemps
- À la suite d'un bris
- À l'achat d'une nouvelle piscine

Dans un tel cas, attendez **après 21 h** pour remplir votre piscine.



COMPTEURS D'EAU

Afin d'améliorer ses connaissances du réseau d'aqueduc, d'identifier plus rapidement des fuites sur le réseau et de remplir ses obligations gouvernementales donnant accès à des subventions, la Ville de Mercier lance un programme volontaire d'installation de compteurs d'eau résidentiels.

La ville est à la recherche de 72 citoyens dispersés géographiquement sur l'ensemble du territoire qui recevront un compteur d'eau pour leur résidence. Les compteurs d'eau seront installés sans frais pour les citoyens.

L'installation d'un compteur d'eau est faite à titre indicatif uniquement. Les citoyens participants ne seront pas facturés pour l'utilisation qu'ils font de l'eau potable.

Pour en savoir plus, scannez le code QR:

Vous souhaitez participer au programme?

- 450 691-6090, option 1
- guichet.unique@ville.mercier.qc.ca



TRUCS ET CONSEILS

POUR CONSOMMER L'EAU POTABLE DE FAÇON RESPONSABLE



Arrosage

- Respectez la réglementation municipale : scannez le code QR
- Même en arrosage manuel, arrosez tôt le matin ou tard le soir afin d'éviter l'évaporation.
- Arrosez le plus près du sol et évitez le temps venteux.
- Adoptez des habitudes écologiques d'entretien de la pelouse et favorisez la biodiversité.

Nettoyage

- Nettoyez votre stationnement à l'aide d'un balai.
- Lavez votre voiture avec un seau ou un pistolet à fermeture automatique.

Cuisine

- Évitez de laisser couler l'eau du robinet en lavant votre vaisselle.
- Remplissez complètement votre lave-vaisselle avant de l'activer.

Salle de bain

- Fermez le robinet en vous lavant les mains ou en brossant vos dents.
- Réduisez le temps sous la douche et fermez l'eau en vous savonnant.
- Installez des équipements à faible débit ou des dispositifs adaptés à votre toilette.

Pour un citoyen informé!

STATION DE LAVE-GLACE

Réduisez votre consommation de bidons de plastique et économisez!

La station de lave-glace est située dans le stationnement incitatif à côté de l'église.

1,05 \$ / litre, taxes incluses

Tous les profits sont versés au fonds vert municipal.

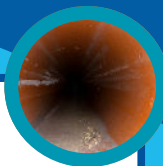


RINÇAGE D'AQUEDUC

Le rinçage du réseau d'aqueduc permet de contrôler la qualité de l'eau et assure un bon fonctionnement des vannes.

Cela retire le calcaire et les particules de fer qui peuvent s'accumuler dans les conduites, assurant ainsi le maintien de la qualité de l'eau. Cela peut causer des épisodes d'eau colorée dans le secteur des travaux; il faut alors laisser couler l'eau froide jusqu'à ce qu'elle redevienne incolore.

Pour plus de détails, scannez le code QR:



Votre toilette n'est pas une poubelle!

L'évier, la toilette et les égouts ne sont pas des poubelles. La présence d'une grande quantité de débris dans le réseau d'égout a de nombreuses conséquences tels que l'augmentation des risques de refoulement.



Poubelle

Tampons, serviettes hygiéniques et condoms



Poubelle

Coton-tige et soie dentaire



Compost

Résidus de table, cheveux, mouchoirs



Pharmacie

Médicaments périmés



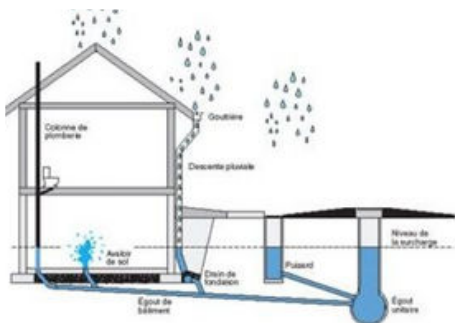
Poubelle

Lingettes humides (incluant les biodégradables)

CLAPET ANTIRETOUR: IMPORTANT ET OBLIGATOIRE!

Un clapet antiretour empêche les eaux usées d'un égout municipal de refouler dans votre sous-sol lors de pluies abondantes (par vos appareils sanitaires ou les drains de plancher).

Sans clapet anti-retour, vous pourriez subir des refoulements d'égout et subir une inondation, causant plusieurs dégâts et coûts pour votre famille. C'est pourquoi il est non seulement important d'en avoir un dans sa résidence, mais cela est également obligatoire en raison d'un règlement municipal.



JE DÉBRANCHE MES GOUTTIÈRES!

Saviez-vous qu'en débranchant vos gouttières à vos drains, vous diminuez le risque d'inondation de votre maison? En effet, il est contre-productif (et interdit par un règlement municipal) d'envoyer l'eau de surface dans son sous-sol pour ensuite la pomper vers un terrain, un fossé ou un égout.

Dirigez l'eau de vos gouttières vers une surface perméable comme la pelouse, une plate-bande ou une haie.



Notre ville s'engage pour un avenir **VERT**

JE SOUTIENS
DÉFI MAI PISSENLITS



J'attends



Je tonds!

DÉFI MAI PISSENLIT

Aidez les insectes pollinisateurs en participant au défi!

En mai, retardez la tonte de votre pelouse et laissez fleurir les pissenlits sur votre pelouse. Vous offrirez ainsi une source de pollen et de nectar importante pour la survie des abeilles et autres pollinisateurs après la période hivernale.

Vous voulez afficher fièrement votre participation au Défi Mai Pissenlits?

- Affichettes gratuites à l'accueil à l'hôtel de ville, à la bibliothèque et à l'écocentre
- Pour télécharger et imprimer l'affichette, scannez le code QR:



DISTRIBUTION D'ARBRES PAR LA VILLE

La Ville contribue à verdir le territoire en offrant gratuitement 180 arbres aux citoyens chaque année.

Depuis 2018, plus de 1300 arbres ont été distribués grâce à ce programme

La distribution d'arbres aura lieu le samedi 31 mai 2025 au parc Loiselle.

Pour vous inscrire :

En ligne: scannez le code QR

Par téléphone: 450 691-6090, option 1

Par courriel: guichet.unique@ville.mercier.qc.ca
(inscrivez vos coordonnées complètes)



MILIEUX NATURELS ET BIODIVERSITÉ

Les arbres et les milieux naturels améliorent la santé et le bien-être tout en contribuant à la résilience des villes face aux changements climatiques.

Situé au cœur de Mercier, le Boisé dans un Grand Jardin jouit d'une grande valeur écologique.

L'achat par la Ville de Mercier de cette partie boisée permettra:

- D'assurer la protection à perpétuité des milieux naturels et des espèces fauniques et floristiques qui la composent.
- D'offrir aux générations actuelles et futures un accès à la nature tout en minimisant leur empreinte écologique.

Les microforêts créent des massifs d'arbres libres d'entretien dont la grande variété d'espèces indigènes transforme rapidement le milieu en refuge pour la faune et crée un écosystème riche en biodiversité.

La Microforêt des Générations a été inaugurée l'automne dernier au parc Loiselle. Une deuxième microforêt verra le jour au cours des prochains mois.

PROTECTION DE NOTRE TERRITOIRE - OUVRONS L'OEIL!

L'exploitation et le remblayage des sablières et carrières soulèvent des enjeux environnementaux, notamment en raison du très faible contrôle du gouvernement du Québec concernant la qualité des sols qui viennent remplir les immenses trous créés par leur exploitation.

Afin d'éviter des désastres écologiques futurs, la Ville de Mercier fait tout en son pouvoir pour s'assurer que les règlements gouvernementaux soient respectés, et ce, même s'il s'agit d'une responsabilité du gouvernement du Québec.

Vous êtes témoin d'une situation problématique?

N'hésitez pas à communiquer avec nous sans tarder :

- 450 691-6090, option 1
- guichet.unique@ville.mercier.qc.ca
- Le soir, la nuit ou la fin de semaine : Composez le 911

